tant d'élévation et d'ampleur ; la faiblesse incroyable dont ont fait preuve les divers orateurs entendus et, tout spécialement, les ministres, sont venus attester avec une évidence éclatante, ce qu'on savait déjà : l'absence complète, absolue, d'hommes de valeur dans le gouvernement et dans la Chambre. Electeurs, nous n'avons su et voulu choisir, pour nous représenter, que des nullités dont l'effacement et l'impuissance ne devaient pas inquiéter nos préventions, nos timidités, nos calculs misérables ; citoyens, nous recueillons ce que nous avons semé. Nous sommes gouvernés, dirigés, administrés, servis, par la plus belle collection d'incapacités méconnues. Et encore, lorsque je dis « méconnues », je parle au passé ; il en était ainsi avant que ces hommes mis brusquement en vue eussent donné leur mesure ; maintenant qu'ils ont fait leurs preuves, ils sont irrévocablement jugés.

Inutile, je pense, de faire ressortir tout ce qu'a eu de navrant le rôle du cabinet dans ces deux grands débats de l'amnistie et des poursuites contre le 16 Mai. La façon dont ses meilleurs amis parlent de lui, me dispense, comme on dit, de chercher la « petite bête » dans les malencontreux discours de MM. Waddington, Leroyer et Lepère. Ces foudres d'éloquence ministérielle n'auraient pas été dignes de décrotter les affaires que faisaient reluire les Thiers, les Fallout, les Berryer, les Montalembert. Répétons le mot, le seul qui puisse caractériser leur infériorité : c'est navrant.

Et l'on veut que la France vive, qu'elle se relève, qu'elle se sauve entre les mains de ces incapables, qu'elle reprenne son rang dans le monde, entre l'Allemagne de M. de Bismarck et l'Angleterre de Disraëli ! On veut qu'elle confonde ses destinées avec celles du régime politique qui produit de tels hommes et de tels fruits — tous fruits secs.

La France s'en ira sous ces directions, de décadence en décadence, de chûte en chûte, et le malheur, le dernier malheur est qu'il n'y a pas un seul parti en état de lui fournir les volontés, les énergies, les talents nécessaires pour réparer le mal que lui fait l'ineptie de la gauche.

Conservateurs, formez des hommes, trouvez des recrues, appelez les bonnes volontés ; il n'est que temps. Autrement, le jour où la gauche s'en ira par la fenêtre après avoir réduit la France à la dernière misère et au suprême discrédit, il n'y aura plus personne pour fermer la porte aux voleurs..... si quelqu'un daigne encore la voler !

DE SAINT-CHÉRON.

Un humoriste jugeait ainsi la séance d'avant-hier.

— « C'est l'histoire du maladroit généreux. La gauche, dans ce duel avec le 16 mai, a voulu tirer en l'air, et elle a tué le cabinet, son témoin, qui pourtant ne s'était jamais fait si petit. »

Dans les cercles militaires, où l'exaspération contre le général Gresley grandit à vue d'œil, on prétend que le Président et les autres ministres lui ont amèrement reproché, comme une véritable trahison, la communication tardive et inattendue qu'il a faite aux commissaires enquêteurs. Il a même été, un moment, question de la démission du général et de son acceptation par M. Grévy.

Le ministre de la guerre, pour conserver ses bons rapports avec la majorité se montre favorable à la proposition, Laisant, pour la réduction du service militaire à trois ans et pour la suppression du volontariat.

La majorité du Sénat paraît, au contraire, assez mal disposée pour cette proposition.

On remarque que M. Gresley n'a osé replacer le major Labordère que dans un régiment qu'il a jadis commandé lui-même, et où il peut espérer que son influence ménagera un accueil passable à son protégé.

La presse de gauche mène avec tant de réflexion la campagne contre ses adversaires qu'elle réclame bruyamment aujourd'hui le déplacement du général de Rochebouët, qui ne peut plus, dit-elle, conserver le commandement d'un corps d'armée après le vote du 13. Or, M. de Rochebouët est à la retraite depuis longtemps et il avait été remplacé dans son commandement par le général Berthaut, qui, étant atteint par le vote de flétrissure, vient de donner sa démission.

Les bruits de démission de M. Waddington avaient pris hier soir, à l'heure des spectacles, une très-grande intensité. Les uns annonçaient sa retraite complète du ministère, les autres parlaient seulement de l'abandon de la présidence du conseil, qui passerait soit à M. Le Royer, soit à M. Duclerc. Seulement, cette dernière combinaison supposerait presque forcément le départ simultané de M. L. Say.

Un officieux prétendait que le remplacement de M. Waddington à la présidence du conseil était chose convenue bien avant la séance du 13. Le ministre des affaires étrangères savait que tout chef de cabinet s'userait fatalement sur cette question des poursuites et c'est par dévouement, ajoutait l'officieux, qu'il a gardé cette situation sacrifiée, afin de laisser complètement nette celle de son successeur.

C'est beaucoup de générosité.

Les conversations du monde financier deviennent de plus en plus curieuses à surprendre. Cette nuit au foyer d'un très-petit théâtre, une étoile de la Bourse dialoguait ainsi avec un de nos confrères.

— Eh bien ! vous devez être rassuré par le triomphe du gouvernement, disait le journaliste.

— Rassuré ?... oui, comme le gouvernement est consolidé : *pour quinze* jours.

Un souscripteur de billets à son prêteur :

— Faut-il signer cela, *fin courant* ou *fin ministère ?*

DE SAINT-CHÉRON.

Bulletin Economique

Tabacs. --- Rétablissement des zones.

Nous apprenons, de source certaine, que le décret sur les zones est signé, tel qu'il avait été préparé par le Conseil d'Etat. Sa publication est retardée, afin de pouvoir y annexer les noms de toutes les communes comprises dans les zones.

Il n'y a aucun changement apporté aux délimitations des deux premières zones du Pas-de-Calais. La frontière de la troisième zone se trouve reculée dans le département de la Somme. Elle comprend maintenant toutes les communes du Pas-de-Calais, qui jusqu'à présent, étaient dans le territoire hors zones.

C'est une population de 148,934 habitants appelée à jouir du privilège de payer le tabac à prix réduit.

Les prix restent les mêmes :
3 fr. dans la 1re zone ;
5 fr. dans la 2e ;
8 fr. dans la 3e.

Il y a, dans le département du Nord, une fraction de zone, de la largeur du territoire des communes contiguës à la frontière, où le prix du tabac se trouve abaissé de 1 fr. 50.

Ainsi se trouve accomplie l'œuvre commencée par la grande Commission d'enquête sur les tabacs, de l'Assemblée nationale, Commission présidée par M. Hamille et dont faisaient partie MM. de Partz, Blin de Bourdon, des Retours, etc.

On se rappelle que ce sont les conclusions de cette Commission développées dans le rapport de M. Blin de Bourdon qui ont fait rendre la loi de 1875. Cette loi enlève les questions de zones à la compétence de la Chambre des députés, et déclare qu'il ne sera apporté de modifications à l'état de choses existant que par un règlement d'administration publique.

La proposition Viette, contre laquelle tous les députés du Pas-de-Calais ont protesté par un amendement, tendait au retrait de cette loi de 1875.

Cette proposition va être retirée, et n'aura servi qu'à hâter la solution d'une question qui était à l'étude au Conseil d'Etat depuis 1877, époque à laquelle M. Caillaux, alors ministre des finances, la lui avait soumise.

ROUBAIX-TOURCOING
et le Nord de la France

Le 8e tirage des obligations de l'emprunt de 300,000 fr., autorisé par la loi du 16 janvier a eu lieu dernièrement à l'Hôtel-de-Ville de Tourcoing.

Nous donnons ci-après les numéros sortis et remboursables à 1,000 fr., à partir du 5 janvier 1879 :

13, 24, 46, 47, 48, 68, 73, 89, 98, 101, 107, 111, 126, 147, 150, 155, 157, 158, 160, 167, 171, 181, 194, 205, 206, 207, 214, 219, 220, 222, 226, 237, 239, 242, 244, 248, 252, 257, 265, 268, 271, 272, 276, 292, 297.

Le 8e tirage des obligationsde l'emprunt de 560,000 fr. autorisé par la loi du 19 mars 1869, auquel il a été procédé au même Hôtel-de-Ville, a désigné pour le remboursement, les nos suivants :

1, 4, 11, 12, 16, 26, 33, 35, 46, 47, 48, 61, 69, 77, 98, 100, 109, 123, 139, 144, 147, 150, 161, 169, 177, 184, 191, 206, 224, 226, 232, 244, 245, 249, 310, 316, 318, 321, 345, 350, 376, 383, 407, 414, 422, 432, 433, 465, 480, 482, 492, 501, 517, 544, 548.

M. l'abbé Guay, vicaire-général du diocèse de Rimouski (Bas-Canada), portera demain la parole dans l'église de La Madeleine, à Lille, à l'office de trois heures.

Par arrêté du 14 mars, M. H. Verly est nommé membre de la commission administrative du Musée de peinture, en remplacement de M. Reynart, décédé.

Les Ecoles académiques de Lille ont été visitées vendredi par M. l'inspecteur régional de dessin.

Depuis quelque temps, la contrebande prend des proportions vraiment désolantes. Les fraudeurs racolent partout où ils les peuvent trouver, des jeunes gens de 14 à 15 ans, qu'ils organisent en bande et dont ils se servent pour introduire en France de grandes quantités de tabac belge.

Une perquisition a été faite hier dans une maison de la rue Saint-Jean, reputée comme le lieu rendez-vous de ces contrebandiers. Neufs paquets de tabac ont été saisis. La locataire de la maison, Maria Delfortrie, a été arrêtée.

L'article 609 du réglement de police municipale interdit d'atteler des chiens. Félicien Drousaert, de Mouveaux, ne soupçonnait pas, paraît-il, l'existence de cette prescription, car, hier, il parcourait les rues de la ville avec un attelage composé de chiens. Il a été frappé d'un procès-verbal.

Un habitant de la rue de Tourcoing, Léopold Callewaert, a été ramassé ivre-mort, la nuit-dernière, dans la rue des Fleurs et transporté au dépôt de sûreté.

Le 10 février dernier, un avis du grand chancelier de la Légion d'honneur interdisait aux négociants, membres de l'ordre, d'exposer leur croix dans les vitrines de leur magasin, et de reproduire cette croix sur leurs tableaux, factures, adresses, enseignes, voitures, etc., tout en leur laissant la faculté de faire suivre leur nom de la qualité de chevalier de la Légion d'honneur.

Le nouveau préfet de police, M. Andrieux, vient, en conséquence, de prescrire aux intéressés d'avoir à se conformer aux prescriptions ci-dessus énoncées. Un délai d'un mois à dater d'aujourd'hui est accordé aux négociants pour enlever la croix sur leurs factures, etc.

Le Concert spirituel du Jeudi-Saint que les Orphéonistes lillois ont créé à Lille il y a 10, ans aura cette année un éclat exceptionnel; il aura lieu dans la salle du Conservatoire de musique à 7 heures du soir.

EPHÉMERIDE ROUBAISIENNE

16 Mars 1551. — Nicolas Mainsent, receveur de Roubaix et de Cysoing, cède aux ministres des pauvres de Roubaix deux lettres de rente annuelle, l'une de 50 sous, l'autre de 25 sous, à charge par les dits ministres de faire célébrer en l'église de Roubaix un obit chaque année et à perpétuité pour le repos de son âme.

Tte LEURIDAN.

État-Civil de Roubaix.

— DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 15 mars. Joseph Vraux, rue St-Vincent-de-Paul, fort de Messine, 32. — Oscar Caulier, rue des Charpentiers, cour Paulus. — Charles Hélin, rue de Lys, 5.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 15 mars. — Marguerite Piorens, 4 ans, rue du Fontenoy, 104. — Arthur Laisné, 20 jours, rue des Longues-Haies, cour Mulliez, 8. — Marie Sindic, 66 ans, ménagère, rue d'Alma, 72. — Léon Nys, 2 jours, rue de Denain, cour Dhalluin, 15. — Auguste Lorel, 11 mois, rue de l'Epeule.

MARIAGES. — André Lussiez, 47 ans, tailleur de pierres, et Henriette Bataille, 46 ans, journalière.

État-Civil de Wattrelos.

— DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 10 mars.— Céline Parmentier, Houzarde. — Emile Nuttin, Nouveau-Monde.

Du 11.— Joseph-Emmanuel Fourment, Place.
Du 12. — Hortense Noël, Houzarde.
Du 13. — Angèle Nutte, Petit-Paris.
Du 14. — Désiré Depelchin, Petit-Tournay.
Du 15. — André-Julien Levaire, rue du Moulin. — Arthur Blain, Sartel.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 9 mars 1879. — Philomène-Marie Lecomte, 28 ans 9 mois, servante, Vieille-Place.

Du 10. — Pierre-Joseph Codron, 75 ans 4 mois, tisserand, Houzarde. — Juliette Meurisse, 9 ans, sans profession, Hôpital. — Marie-Rose-Joseph Leuridant, 81 ans, sans profession, Hospice.

Du 12. — Elie Spriet, 1 an, Plouys. — Charles Verriez, 36 ans, marchand de cordes, Hôpital. — Marie-Joseph Mazy, 72 ans 4 mois, sans profession, Hôpital.

Du 13. — Céline Parmentier, 2 jours, Houzarde.

Du 15. — Jules-Joseph Lefebvre, 1 an 1 mois, Saint-Liévin.

État-civil de Tourcoing

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 14 Mars 1879. Célina Delattre, chemin des Carliers. — Jules Vandecappelle, chemin des Mottes. — Marie Desreumeaux, Croix-Rouge.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 14 MARS 1879. — Henri Leconte, 52 ans, époux de Marceline Ladsous, fin de la Guerre. — Henri Delannoy, 7 jours, rue Faneciart. — Georges Delcroix, rue du Calvaire. — Josephine Marnette, contour de l'Abattoir. — Désiré Devos, 5 mois, rue de l'Epine.

Convois Funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille SCRÉPEL-LOUAGE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Etienne SCRÉPEL, décédé à Roubaix, le 13 mars 1879, dans sa 55e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui auront lieu le Lundi 17 courant, à 10 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, n° 152. 18206

Les amis et connaissances de la famille HANNART-ROUSSEL sont priés d'assister à un OBIT SOLENNEL DU MOIS qui sera célébré en l'église paroissiale Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 18 mars 1879, pour le repos de l'âme de Monsieur Paul-Simon HANNART, décédé à Roubaix, le 17 février 1879, dans sa vingt-huitième année. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale de du Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 17 mars 1879, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Julien PRÉVOST, veuf de Dame Thérèse BOURGOIS, décédé à Roubaix, le 20 décembre 1877, à l'âge de 75 ans et 5 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église paroissiale du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 17 mars 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Eugène PRÉVOST, époux de Dame Augustine DEBOOSERE, décédé à Roubaix, le 11 février 1879, à l'âge de quarante ans. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

QUESNOY-SUR-DEULE. — Hier, vendredi matin, vers deux heures, le feu a éclaté dans la grange de F. Desquiens, cultivateur au hameau de la *Forgette*. Le feu a gagné une écurie, puis le corps d'habitation qui ont été brûlés. Les pertes assurées pour 7,000 fr., s'élèvent à 3,500 francs. On attribue la cause de ce sinistre à une imprudence. On serait allé hier, vers huit heures du soir, dans la grange avec une lumière.

Jeudi après-midi, on a retrouvé près de Gravelines, Gustave Lhomme et deux autres cadavres de l'*Adriatic*, qui n'ont pu être reconnus ; ces derniers ont été enterrés à Gravelines. Lhomme a été ramené à Dunkerque.

MONTREUIL. — Il paraît qu'une Commission composé de MM. Capello maire, Dubourg, Manier, Zorninger, Emile Capelle et Perceval, a quitté notre ville mercredi soir pour se rendre à Arras d'abord, à Lille ensuite, à Paris s'il le faut, pour solliciter de nouveau l'envoi d'une garnison à Montreuil. Nous espérons que cette démarche aura plus de succès que les précédentes, et que ces Messieurs, à leur retour, en rendront le résultat public.

Belgique

— Il existe à Franières, près de Fosses, un couple, mari et femme, ayant 210 ans ! L'homme, nommé Antoine Pochet, a 106 ans, sa femme, née Catherine Remy, en a 104. Tous deux jouissent d'une santé relativement bonne et espèrent vivre encore de nombreuses années. Ils ont sept enfants, l'aîné, Noël a 76 ans et le cadet 46.

— LE CRIME DE FORCHIES.— *Nouveaux détails* —A ce que l'on nous assure, l'instruction du crime de Forchies d'était point parvenue, jusqu'à hier, à réunir les éléments de preuve insuffisants pour maintenir en arrestation les Pouillon. On prétend même que Benoite devait être relâchée la première, dans la journée d'hier.

Cependant, le parquet, guidé par M. le commissaire de Police de Fontaine, avait quitté le territoire de la ville de Fontaine-l'Tvêque, pour rechercher dans les communes de Trazegnies et de Souvret, les traces du voiturier qui avait dû transporter le cadavre de JACQUES A SOURTS sur la route

On ne découvrit rien. Mais on se dirigea ensuite vers Courcelles, et là on mit enfin la main sur le complice de l'assassinat, un voiturier, habitué de la maison Pouillon, qui habite le hameau de la Coupe à Courcelles. C'est le nommé Nicolas Roland, plus connu sous le nom de FINE LA PLUME.

Le commissaire et les gendarmes entrèrent et se dirigèrent immédiatement vers la remise. FINE LA PLUME était gardé à vue.

On trouva la charrette et l'on constata qu'elle portait des traces de sang. On trouva encore les deux draps de lit et la chemise qui avait servi à envelopper le cadavre de JACQUES A SOURTS. On trouva enfin un paletot maculé de sang et nouvellement lavé.

FINE LA PLUME a été arrêté sur le champ et tous ces objets saisis.

On suppose maintenant que le cadavre a été porté à bras sur un certain parcours, avant d'être placé dans la charrette.

Enfin, dernière nouvelle, à propos de laquelle nous devons être sobre de détails, pour ne pas entraver l'action de la justice, des perquisitions faites dans une certaine maison de Fontaine-l'Evêque ont fait découvrir des pièces de conviction qui peuvent amener de nouvelles arrestations.

Affaire Fleurquin.

Devant le tribunal correctionel de Bruxelles, vient de comparaître le nommé Fleurquin, ex-directeur de la Banque de crédit à Lille, né de parents belges et détenu à Bruxelles sous prévention d'un abus de confiance de 100,050 fr. au préjudice de la Banque de crédit, et de cinq autres abus de confiance au préjudice de divers particuliers.

Reconnu coupable sur quatre chefs d'accusation, Fleurquin a été condamné à six ans de prison.

MAITRE A.

FAITS DIVERS

— Un accident qui aurait pu avoir des conséquences terribles vient d'être évité près de Lagny, sur la ligne de l'Est.

Par suite de la rupture d'un bandage, le tender du train express a déraillé. En vertu de la vitesse acquise, toutes les voitures allaient se précipiter sur le tender, lorsque le mécanicien a pu serrer les freins électriques.

L'action a été subite et le tamponnement évité. Le train s'est arrêté peu après et les voyageurs n'ont éprouvé qu'une légère secousse. Tous les trains express de la Compagnie de l'Est sont munis de freins à embrayage électrique installés au fourgon de tête et à celui d'arrière.

— On envoye de Mandalay à l'*Englischman* de Calcutta, un récit émouvant du massacre des prince royaux et de leurs familles, ordonné par le nouveau roi de Birmanie, et que le télégraphe avait succinctement porté à notre connaissance :

« Une réunion fut tenue par le roi et ses jeunes conseillers, et la conclusion à laquelle on arriva fut que le seul moyen de garantir sa sûreté était l'extermination. En conséquence, on ordonna l'exécution immédiate de tous les princes qui se trouvaient en prison. On trouva aisément des bourreaux, et le carnage commença avec l'obscurité. Toutefois on reconnut des inconvénients à accomplir cette tâche en une seule nuit : un partage en catégories fut fait, et l'on choisit une vingtaine de personnes pour la première.

» Celles-ci furent atrocement battues et ensuite meurtries à coups de pieds : les femmes subirent en outre toutes sortes d'outrages. Quand les victimes avaient cessé de respirer on les précipitait dans un énorme puits du jardin. »

Aux tortures physiques, les bourreaux ajoutaient les souffrances moraler.

« Les enfants étaient déchirés en morceaux sous les yeux de leurs parents, qui n'étaient mis à mort que les derniers. Le prince Meckra dut être témoin des traitements les plus horribles infligés à sa femme et à ses enfants : il vit enfin sa vieille mère expirer sous les coups et son cadavre fut traîné jusqu'au puits où on le jeta.

« La famille de Thongya, les deux Menghis, Myoorwlaw, ses deux fils et le Phawoon subirent le même sort. Quant aux princes, au lieu de les massacrer avec leurs familles, on les assassina en dernier, puis leurs corps furent précipités dans la rivière. »

On juge de la réprobation unanime que ces horreurs ont soulevée dans les Indes contre le nouveau monarque birman inaugurant son règne par un acte de férocité aussi froidement conçu.

— LE TESTAMENT D'UN PENDU. — Nous avons raconté en détail les exploits du célèbre criminel anglais Peace qui vient d'expier sur l'échafaud ses nombreux forfaits.

Le nom de Peace va reparaître bientôt devant les tribunaux. Il paraît que le condamné a fait, avant de mourir, un testament par lequel il partage entre diverses personnes une modeste aisance assez illégitimement acquise. Ce testament est-il valable ? voilà ce que l'on ignore, et sur quoi les héritiers de ce parfait gredin vont plaider. Il y a bien une loi qui dit qu'un condamné ne peut disposer de ses biens tant qu'il est sous le poids d'une condamnation, mais après, il reprend ses droits ; or, on soutient que Peace étant mort, il n'est plus sous l'effet de la condamnation ; il a payé sa dette à la société, par corps, c'est le cas de le dire, donc il a recouvré tous ses droits. L'interprétation est subtile, mais il n'en faut pas davantage pour donner lieu à un bon et surtout long procès.

On sait que, dans l'espoir de prolonger sa précieuse existence, Peace s'était reconnu coupable de toute une série de crimes, entre autres, du meurtre d'un policeman, au sujet duquel deux innocents auraient été condamnés. Jusqu'ici l'enquête n'a pas prouvé la réalité des assertions de Peace. On n'a pas encore pris non plus de décision au sujet de la singulière demande formulée par Mme Thompson, la maîtresse de Peace. Cette agréable personne, qui a inutilement insisté pour embrasser son amant avant la dernière heure, réclame au Trésor la somme de 2,500 francs, récompense promise à celui qui ferait découvrir l'assassin de M. Dyson, dont le meutre causa il y a quelques mois à Manchester une si vive émotion ; or, c'est elle qui, tandis que Peace était seulement accusé de vol et de brigandage, l'a dénoncé comme meurtrier. Les larmes que versait Mme Thompson à la porte de la prison de Leeds ne l'empêchait pas de songer à l'avenir. Il y a une chose fâcheuse, c'est que fort probablement cette maîtresse éplorée touchera le prix du sang. La loi est assez nette à ce sujet.

— Les habitants de New-York ont pu assister dernièrement à une cérémonie triste, mais originale par la composition des personnes qui y ont pris part.

La troupe du Cirque Barnum enterrait un de ses membres les plus attrayans, la « géante mormone, » jeune personne mesurant six pieds six pouces et pesant la bagatelle de 516 livres.

Voici, au dire du *Berliner Tageblatt*, le curieux assemblage qui portait le deuil :

« On voyait d'abord les trois nains qui font actuellement fureur à New-York, puis le « géant arabe. » Des larmes amères coulaient des yeux de l'inconsolable Anna Battersley, regrettant sa légère compagne, car Anna pèse 730 livres. Ettie Rogers, la jeune fille albinos aux yeux rouges et aux cheveux blancs comme de la neige ; Joe, la ravissante Circassienne, et, près d'elle, Zenobia, d'une tribu de cannibales, ainsi que miss Meyers, la femme à barbe, se trouvaient aussi réunies pour la circonstance. Dans le fond étaient placés les clowns, les danseurs de corde et les autres « spécialités » du cirque attenant au Musée Barnum. »

Un incident marqua le départ de ce bizarre cortége :

« On éprouva la plus grande difficulté à sortir le cercueil de la maison. Comme il était trop lourd à porter, on dut le traîner sur les marches de l'escalier. Au cimetière, le convoi était attendu par des artistes engagés pour les représentations publiques des monstres, des hommes squelettes et autres phénomènes. »

La cérémonie terminée dans le plus grand recueillement, chacun rentra au bercail et reprit son poste accoutumé.

— On écrit de Pont-Audemer, au *Nouvelliste de Rouen*, que les ouvrières de la filature des Baquets et du tissage de Saint-Philbert se sont mis en grève. Cette suspension de travail a été motivée par une réduction de 10 0/0 sur les salaires.

La filature occupe 200 ouvriers et le tissage au moins 400.

— Le *Gaulois* annonce que le dernier numéro du journal le *Tilt* a été saisi.

Le dessin qui a motivé cette mesure représentait : une femme nue, la République ; auprès d'elle se trouvait M. Gambetta également nu et croquant une pomme, et au dessus des deux personnages, un serpent.

Ce dessin portait le titre de : « Adam et Eve dans le Paradis terrestre. »

— La *Gironde* raconte qu'un vieillard presque septuagénaire, une jeune femme de vingt ans avec laquelle il vivait depuis quelques années, et une petite fille de trois ans, qui demeuraient dans une maison isolée de la commune de la Sauve, près Bordeaux, ont été trouvés assassinés jeudi.

Le théâtre du crime présentait un spectacle affreux. Le désordre de la maison était indescriptible. Le vieillard et la jeune femme étaient étendus la face contre terre, dans la direction de la porte, comme s'ils avaient été frappés en voulant fuir.

On n'apercevait pas la jeune enfant, qui se trouvait sous le cadavre de sa mère et sous les débris amoncelés : de la paille, des objets de literie étaient éventrés et fouillés par le ou les meurtriers.

La *Gironde* dit que le crime remonterait à dimanche.

VARIÉTÉS

Le Siége de Berlin

Nous remontions l'avenue des Champs-Elysées avec le docteur V..., demandant aux murs troués d'obus, aux trottoirs défoncés par la mitraille, l'histoire de Paris assiégé, lorsqu'un peu avant d'arriver au rond-point de l'Etoile, le docteur s'arrêta, et me montrant une de ces grandes maisons de coin si pompeusement groupées autour de l'Arc de triomphe :

« Voyez-vous, me dit-il, ces quatre fenêtres fermées là-haut sur ce balcon ? Dans les premiers jours du mois d'août, ce terrible mois d'août de l'an dernier, si lourd d'orages et de désastres, je fus appelé là pour un cas d'apoplexie foudroyante. C'était chez le colonel Jouve, un cuirassier du premier Empire, vieil entêté de gloire et de patriotisme, qui dès le début de la guerre était venu se loger aux Champs-Elysées, dans un appartement à balcon... Devinez pourquoi ? Pour assister à la rentrée triomphale de nos troupes... Pauvre vieux ! La nouvelle de Wissembourg lui arriva comme il sortait de table. En lisant le nom de Napoléon au bas de ce bulletin de défaite, il était tombé foudroyé.

» Je trouvai l'ancien cuirassier étendu de tout son long sur le tapis de la chambre, la face sanglante et inerte comme s'il avait reçu un coup de massue sur la tête. Debout, il devait être très-grand; couché, il avait l'air immense. De beaux traits, des dents superbes, une toison de cheveux blancs tout frisés, quatre-vingts ans qui en paraissaient soixante... Près de lui sa petite-fille à genoux et toute en larmes. Elle lui ressemblait. A les voir l'un à côté de l'autre, on eût dit deux belles médailles grecques frappées à la même empreinte, seulement l'une antique, terreuse, un peu effacée sur les contours, l'autre resplendissante et nette, dans tout l'éclat et le velouté de l'empreinte nouvelle.

» La douleur de cette enfant me toucha. Fille et petite-fille de soldat, elle avait son père à l'état-major de Mac-Mahon, et l'image de ce grand vieillard étendu devant elle évoquait dans son esprit une autre image non moins terrible. Je la rassurai de mon mieux; mais, au fond, je gardais peu d'espoir. Nous avions affaire à une belle et bonne hémiplégie, et, à quatre-vingts ans, on n'en revient guère. Pendant trois jours, en effet, le malade resta dans le même état d'immobilité et de stupeur... Sur ces entrefaites, la nouvelle de Reischoffen arriva à Paris. Vous vous rappelez de quelle étrange façon. Jusqu'au soir, nous crûmes tous à une grande victoire, vingt mille Prussiens tués, le prince royal prisonnier... Je ne sais par quel miracle, quel courant magnétique, un écho de cette joie nationale alla chercher notre pauvre sourd-muet jusque dans les limbes de sa paralysie; toujours est-il que ce soir-là, en m'approchant de son lit, je ne trouvai plus le même homme. L'œil était presque clair, la langue moins lourde. Il eut la force de me sourire et bégaya deux fois :

Vic...toi...re !

— Oui, colonel, grande victoire !...

Et à mesure que je lui donnais des détails sur le beau succès de Mac-Mahon, je voyais ses traits se détendre, sa figure s'éclairer...

» Quand je sortis, la jeune fille m'attendait, pâle et debout devant la porte. Elle sanglotait.

» Mais il est sauvé ! » lui dis-je en lui prenant les mains.

» La malheureuse enfant eut à peine le courage de me répondre. On venait d'afficher le vrai Reichshoffen, Mac-Mahon en fuite, toute l'armée écrasée... Nous nous regardâmes consternés. Elle se désolait en pensant à son père. Moi, je tremblais en pensant au vieux. Bien sûr, il ne résisterait pas à cette nouvelle secousse... Et cependant comment faire ?... Lui laisser sa joie, les illusions qui l'avaient fait revivre !... Mais alors il fallait mentir...

« Eh bien, je mentirai ! » me dit l'héroïque fille en essuyant vite ses larmes, et, toute rayonnante, elle rentra dans la chambre de son grand-père.

» C'était une rude tâche qu'elle avait prise là.

» Les premiers jours on s'en tira encore. Le bonhomme avait la tête faible et se laissait tromper comme un enfant. Mais avec la santé ses idées se firent plus nettes. Il fallut le tenir au courant du mouvement des armées, lui rédiger des bulletins militaires. Il y avait pitié vraiment à voir cette belle enfant penchée nuit et jour sur sa carte d'Allemagne, piquant de petits drapeaux, s'efforçant de combiner toute ne campagne glorieuse ; Bazaine sur Berlin, Froissard en Bavière, Mac-Mahon sur la Baltique. Pour tout cela elle me demandait conseil, et je l'aidais autant que je pouvais ; mais c'est le grand-père surtout qui nous servait dans cette invasion imaginaire. Il avait conquis l'Allemagne tant de fois sous le premier Empire ! Il savait tous les coups d'avance :

« Maintenant voilà où ils vont aller... Voilà ce qu'on va faire... » et ses prévisions se réalisaient toujours, ce qui ne manquait pas de le rendre très-fier.

Malheureusement, nous avions beau prendre des villes, gagner des batailles, nous n'allions jamais assez vite pour lui. Il était insatiable, ce vieux !... Chaque jour, en arrivant, j'apprenais un nouveau fait d'armes :

« Docteur, nous avons pris Mayence, » me disait la jeune fille en venant au-devant de moi avec un sourire navré, et j'entendais à travers la porte une voix joyeuse qui me criait !

« Ça marche ! ça marche !... Dans huit jours nous entrerons à Berlin. »

A ce moment-là, les Prussiens n'étaient plus qu'à huit jours de Paris... Nous nous demandâmes d'abord s'il ne valait pas mieux le transporter en province ; mais, sitôt dehors, l'état de la France lui aurait tout appris, et je le trouvais encore trop faible, trop engourdi de sa grande secousse pour lui laisser connaître la vérité. On se décida donc à rester.

« Le premier jour de l'investissement je montai chez eux — je me souviens — très ému, avec cette angoisse au cœur que nous donnaient à tous les portes de Paris fermées, la bataille sous les murs, nos banlieues devenues frontières. Je trouvai le bonhomme assis sur son lit, jubilant et fier :

« Eh bien, me dit-il, le voilà donc commencé ce siége ! »

« Je le regardai stupéfait :

» Comment, colonel, vous savez ?... »

« Sa petite-fille se tourna vers moi :

» Eh ! oui, docteur... C'est la grande » nouvelle... Le siége de Berlin est » commencé. »

« Elle disait cela en tirant son aiguille, d'un petit air tranquille... Comment se serait-il douté de quelque chose? Le canon des forts, il ne pouvait pas l'entendre.

Ce malheureux Paris, sinistre et bouleversé, il ne ne pouvait pas le voir. Ce qu'il apercevait de son lit, c'était un pan de l'Arc de triomphe, et, dans sa chambre, autour de lui, tout un bric-à-brac du premier Empire bien fait pour entretenir ses illusions. Des portraits de maréchaux, des gravures de batailles, le roi de Rome en robe de baby; puis de grandes consoles toutes raides, ornées de cuivres à trophées, chargées de reliques impériales, des médailles, des bronzes, un rocher de Saint-Hélène sous globe, des miniatures représentant la même dame frisottée, en tenue de bal, en robe jaune, des manches à gigots et des yeux clairs, — et tout cela, les consoles, le roi de Rome, les maréchaux, les dames jaunes, avec la taille montante, la ceinture haute, cette raideur engonsée qui était la grâce de 1806... Brave colonel! c'est cette atmosphère de victoires et conquêtes, encore plus que tout ce que nous pouvions lui dire, qui le faisait croire si naïvement au siége de Berlin.

« A partir de ce jour, nos opérations militaires se trouvèrent bien simplifiées. Prendre Berlin, ce n'était plus qu'une affaire de patience. De temps en temps, quand le vieux s'ennuyait trop, on lui lisait une lettre de son fils, lettre imaginaire bien entendu, puisque rien n'entrait plus dans Paris, et que, depuis Sedan, l'aide de camp de Mac-Mahon avait été dirigé sur une forteresse d'Allemagne. Vous figurez-vous le désespoir de cette pauvre enfant sans nouvelle de son père, le sachant prisonnier, privé de tout, malade peut-être, et obligée de le faire parler dans des lettres joyeuses, un peu courtes, comme pouvait en écrire un soldat en campagne, allant toujours en avant dans le pays conquis. Quelquefois la force lui manquait; on restait des semaines sans nouvelles. Mais le vieux s'inquiétait, ne dormait plus. Alors vite arrivait une lettre d'Allemagne qu'elle venait lui lire gaiment près de son lit, en retenant ses larmes. Le colonel écoutait religieusement, souriait d'un air entendu, approuvait, critiquait, nous expliquait les passages un peu troubles. Mais où il était beau surtout, c'est dans les répenses qu'il envoyait à son fils : « N'oublie jamais » que tu es Français, lui disait-il... » Sois généreux pour ces pauvres » gens. Ne leur fais pas l'invasion trop » lourde... » Et c'étaient des recommandations à n'en plus finir, d'adorables prêchi-prêcha sur le respect des propriétés, la politesse qu'on doit aux dames, un vrai code d'honneur militaire à l'usage des conquérants. Il y mêlait aussi quelques considérations générales sur la politique, les conditions de la paix à imposer aux vaincus. Là-dessus, je dois le dire, il n'était pas exigeant :

— « L'indemnité de guerre, et rien » de plus... A quoi bon leur prendre » des provinces ? Est-ce qu'on peut